

Demander une dispense

Avant d'effectuer votre demande :

- Vérifier si vous êtes éligible à la dispense.
- Préparer l'attestation à l'heure.

Important :

- Pour chacun des motifs ci-dessous, il vous sera demandé de fournir un justificatif (attestation de couverture ou de droits).
- La dispense doit être renouvelée chaque année. Sinon la couverture santé de votre entreprise prendra effet.
- Vous pourrez à tout moment renoncer à votre dispense et demander une adhésion au contrat collectif santé mis en place par votre employeur, sans aucune majoration de cotisation.
- En l'absence de validation de votre demande de dispense, vous serez affilié au contrat de votre employeur.

Vous pouvez demander une dispense si vous êtes :

- Couvert par un contrat santé individuel auprès de MGEN ou d'un autre assureur à la mise en place du contrat de votre employeur ou à votre date d'embauche
- Bénéficiaire en tant qu'assuré d'un contrat collectif santé obligatoire souscrit par un autre employeur
- Bénéficiaire d'un contrat collectif santé obligatoire souscrit par l'employeur de votre conjoint
- En CDD et vous bénéficiez d'un contrat santé individuel
- Bénéficiaire de la CSS (Complémentaire santé solidaire)
- Couvert par le régime complémentaire de la CAMEG
- Bénéficiaires de la couverture collective des militaires
- Couvert par un contrat santé individuel financé avec un « versement santé »

Important :

Pour finaliser votre demande de dispense, une attestation sur l'honneur vous sera demandée à l'étape suivante. Vous pouvez télécharger le modèle dès maintenant pour la préparer.

Ce modèle d'attestation complété est le seul document accepté pour effectuer une demande de dispense.

[Modèle d'attestation sur l'honneur](#)

la compléter ainsi puis l'enregistrer dans votre ordinateur pour l'ajouter à l'étape suivante

LISTE DES DISPENSES

+ Ouvrir une demande				
Dossier	Date de demande	Dernière mise à jour	Date de fin de validité	Statut
Vous n'avez aucune demande				

OUVERTURE D'UNE DEMANDE DE DISPENS

Indiquez le motif de votre demande de dispense et fournissez les pièces justificatives nécessaires.
Toute demande non finalisée ou incomplète avant la date limite ne sera pas traitée.

Moti

- Couvert par un contrat santé individuel

Veuillez fournir les documents suivants :

Attestation

Date de fin de validité [Ajouter](#)

Couvert par un contrat collectif santé obligatoire souscrit par l'employeur de votre conjoint

En CDD et couvert par un contrat santé individuel

Bénéficiaire de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)

Couvert par le régime complémentaire de la CAMEG

Couvert par un contrat santé individuel, financé avec le « versement santé » d'un employeur

Couvert par un contrat collectif santé pour les militaires

Couvert par un contrat collectif santé obligatoire souscrit par un autre employeur

Cliquer sur le cas qui vous concerne et ajouter votre attestation en cliquant ici (exemple 1) Sans oublier de noter la date de fin de validité de votre contrat (en général 31/12/2026)

Puis cliquer sur parcourir et positionnez-vous là où se trouve votre fichier d'attestation sur l'honneur précédemment rempli

Cliquer sur Ajouter

Et enfin cliquer sur soumettre